



Maurice Kamto a été refoulé hier aux portes de la prison centrale de Yaoundé-Kondengui où sont encore détenus plusieurs prisonniers du MRC , parmi lesquels Mamadou Mota, le premier vice-président du parti du parti.

Le porte parole de Maurice Kamton Olivier Bibou Nissack, a fait le compte-rendu de cette journée

Départ il ya peu du Président Élu Maurice KAMTO de la Prison Centrale de Yaoundé-Kondengui.

*En effet le Président Élu, nanti d'un permis de communiquer en cours de validité et accompagné de messieurs le Professeur **Alain FOGUE TEDOM** et BIBOU NISSACK Olivier, était venu rendre visite aux détenus politiques du MRC (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun) au rang desquels le 1er Vice-président National du MRC monsieur Mamadou YAKOUBA MOTA.*

Le procès en Appel concernant leur condamnation injuste et leur détention arbitraire étant amorcé, le Président Élu souhaitait ainsi renouveler de visu et de vive voix son réconfort, son soutien indéfectible, et ses encouragements à ces combattants de la liberté victimes d'une basse manœuvre politicienne de règlement de comptes politiques. Manœuvre indigne impulsée depuis le sommet du régime illégitime de Yaoundé.

L'Administration pénitentiaire va se montrer insensible à l'autorisation et la permission de communiquer accordée par le juge,' et refuser fermement de permettre au Président Élu de communiquer ou d'approcher le 1er Vice-président National MOTA. C'est par l'entrebâillement du portail d'accès du pénitencier que le Président élu, profitant du convoiement des différents colis apportés par lui aux détenus politiques, va de loin pouvoir faire un signe d'encouragement et de soutien de la main à monsieur MOTA qui va lui répondre joyeusement à lui et à ses deux accompagnateurs avant que la lourde porte ne se referme sinistrement.

Il faut noter que cette visite est la énième initiée par le Président Élu Maurice KAMTO avec systématiquement la même fin de non recevoir indépendamment des prétextes allégués par l'Administration pénitentiaire, en l'occurrence des "raisons sanitaires". Or la curiosité ici vient de ce qu'aucune note visible et affichée à l'accueil ne mentionne formellement ladite interdiction. En outre, il semble visiblement que cette "interdiction de communiquer" ne vaut pas pour tout le monde. Interrogé par le Président Élu sur ne serait-ce que la note administrative formalisant cette "interdiction de communiquer", le personnel carcéral s'est réfugié derrière les "instructions reçues... jusqu'à nouvel ordre". Qui plus est, le parquet qui est principalement sinon exclusivement seul compétent en la matière n'a pourtant émis aucune décision de la sorte. Le cas échéant, il est évident que le même parquet ne pourrait, par ses juges, continuer de procéder à la délivrance des permis de communiquer comme il continue de le faire quotidiennement.

À qui peut-on faire croire qu'il est impossible d'assurer les visites aux détenus en respectant les gestes barrières ? Ces autres civils vus en train d'avoir accès à la prison avant et après le départ du Président Élu sont ils des Camerounais spéciaux ?

Faute pour l'administration carcérale de disposer d'un acte administratif ou légal quelconque l'habilitant à émettre de tels refus, force est de constater que le régime illégitime de Yaoundé procède par un tri au faciès des visiteurs et des visités. Il entend isoler les prisonniers politiques du MRC du reste du monde et ainsi poursuivre "jusqu'à nouvel ordre" les tentatives de tortures psychologiques sur eux. Peine d'avance perdue, car le moral de ces détenus est de fer, pour ce qu'en a laissé voir de loin le Vice-président National MOTA.